

Il ne faut pas oublier par ailleurs que dans d'autres domaines, les Nations Unies ont fait œuvre importante et je pense en particulier à l'UNESCO, au FISE, à l'Organisation internationale du travail ainsi qu'à la façon dont elles ont encouragé la collaboration entre les États membres dans bien des domaines avec d'excellents résultats. On n'insistera jamais trop sur le fait que sans les Nations Unies, même avec ses défauts, il y aurait de bien plus grands risques que le monde n'aille à la ruine.

L'honorable chef du gouvernement a dit qu'il est persuadé qu'il n'y ait pas besoin de changer la Charte des Nations Unies. Quand j'ai lu le discours du trône, je me suis demandé si l'idée exprimée là contredirait sa déclaration.

L'honorable M. Martin: Les réformes mentionnées n'ont aucun rapport avec la charte.

L'honorable M. Flynn: Voici un extrait du discours du trône:

Profondément modifiée dans ses fonctions et sa composition après un quart de siècle d'existence, il est normal que l'organisation des Nations Unies manifeste le besoin d'être rajeunie et raffermie. Le Canada a donc décidé de soumettre un projet de réforme à la présente session de l'Assemblée générale.

A mon avis, modifier les fonctions et la composition de l'organisme, c'est en modifier la nature.

L'honorable M. Martin: Non, on ne proposera pas de modification à la charte.

L'honorable M. Flynn: De toute manière, ce point sera éclairci, je suppose, quand nous connaîtrons les projets de réforme que le Canada soumettra à la présente session de l'Assemblée générale.

Il est certain que toute organisation vieille d'un quart de siècle doit reviser ses fonctions et même sa charte. Il n'y a pas de mal à cela, car l'organisation des Nations Unies serait le seul organisme du genre qui n'aurait pas besoin en ce moment d'une réévaluation. Aujourd'hui, on remet tout en question, mais il importe de gagner le public au principe des Nations Unies. Tout ce que nous ferons en ce sens, ici ou ailleurs, sera grandement utile à l'établissement de la paix et au progrès dans le monde. Encore une fois, il vaut mieux avoir l'organisation des Nations Unies, même imparfaite, que rien du tout, ce qui reviendrait à courir au désastre.

L'honorable M. Grattan O'Leary: Honorables sénateurs, lorsque j'entends le leader du gouvernement parler, je pense toujours qu'il est passé maître dans l'art d'élaborer

[L'honorable M. Flynn.]

des spéciosités parlementaires. Comme il a mentionné mon nom et donné l'impression que j'étais en quelque sorte opposé aux Nations Unies, je dois signaler que tel n'est pas le cas. Je ne me suis pas attaqué, et je ne le ferai pas maintenant, à la charte des Nations Unies. La vie sur laquelle on ne s'interroge pas ne mérite pas d'être vécue, et cela s'applique aux organismes aussi bien qu'aux particuliers. Je pense qu'après 24 ans, nous avons le droit et le devoir même de nous demander si les principes directeurs des Nations Unies sont effectivement appliqués comme ils le devraient. Je ne le crois pas et je connais de nombreuses personnes sérieuses et renseignées qui ne le croient pas non plus. Il serait préférable, je crois, en diverses occasions de faire un examen et de nous sentir libres de critiquer le fonctionnement des Nations Unies; ce serait très utile et cela profiterait plus aux Nations Unies que la simple répétition des clichés qu'on entend depuis 20 ans.

Certes, nous avons foi en ces principes, mais comment sont-ils appliqués? Comment sont-ils appliqués avec autorité ou efficacité dans le cas du Vietnam? Comment ont-ils été appliqués en Rhodésie où, à mon avis et selon de nombreuses personnes plus dignes que moi de se prononcer, l'administration des Nations Unies a effectivement violé les principes de la charte des Nations Unies.

Combien de gens ont entendu les propos d'U Thant au sujet du Vietnam? Combien l'ont entendu parler de la Palestine et des pays arabes? Presque personne. Ces paroles sont répétées maintes et maintes fois. Ces clichés, ces sentiments admirables sont exprimés sans cesse et le monde y prête de moins en moins attention.

Voilà les choses que nous devrions évoquer ici au lieu de donner aveuglément un vote de confiance aux Nations Unies. Bien sûr, nous avons confiance, mais il me semble qu'il vaudrait mieux dire que nous avons l'espoir, après avoir procédé aux vérifications nécessaires, que les Nations Unies appliqueront, par l'intermédiaire de leur Secrétaire général et leur appareil administratif, la charte de l'ONU. A mon sens, cette charte n'est pas vraiment appliquée actuellement. C'est cela que je veux dire et rien de plus. Dieu bénisse la charte! mais, pour ce qui est de son application, c'est une autre affaire.

L'honorable Arthur W. Roebuck: Honorables sénateurs, je n'ai jamais assisté à une réunion des Nations Unies. J'ai visité cet organisme, mais non pendant une session. Je n'ai donc aucune compétence particulière en la matière, mais j'incline à me ranger à l'avis de mon ami le sénateur O'Leary selon lequel